

Drame du "Figaro"

LA JOURNÉE DE M. BOUSSARD

Paris, 5 mai.

M. Boussard, juge d'instruction, a entendu le témoin M. Robert le Cour, directeur d'un cabinet, a résumé les termes de la conversation qui s'est faite :

« Je dois vous dire qu'en qualité de directeur d'un journal, je suis en relations avec les divers clans politiques et j'ai donc pu donner à un adversaire politique qui est en même temps mon ami, m'intéressant, le faire connaître. Mais par la suite les événements se sont déroulés. J'ai pu vérifier que les renseignements que j'ai eu de ce côté ont été exacts. Je n'ai pas eu à le savoir autre que ce que la lettre à Ton B a dû lui paraître dans le Figaro et je ne vous ai transmis que d'après la réputation qu'il avait. Je n'ai pas eu à le savoir autre que ce que la lettre à Ton B a dû lui paraître dans le Figaro et je ne vous ai transmis que d'après la réputation qu'il avait. »

Après ces entretiens, le magistrat a dirigé les opérations de la commission d'enquête sur les divers groupes et l'acquiesce à la convention personnelle que, d'après les conversations, beaucoup de personnes s'entendent à d'autres publications. Les renseignements que je venais donc de recevoir concernant ceux qui m'étaient dénombrés avant la lettre à Ton B, je les ai attachés dans une importance particulière.

Je me rendis à mon bureau où je vis mon rédacteur en chef qui, de son côté, m'apprit que de nouvelles lettres étaient arrivées publiées par le Figaro. Sur ces entretiens, mon collaborateur, qui est en même temps attaché à la Liberté, m'expliqua les raisons de son attitude avec M. Dubarry. Très intéressé, je demandai, le soir, au rédacteur en chef de la Liberté comment les renseignements qu'il avait obtenus me renseigneraient.

Le lendemain soir, 14 mars, ainsi qu'il m'a dit, M. Dubarry avait M. Caillaux et tout ce qui s'en suit, après le dîner, j'appris que tout allait dans le sens que je venais d'être informé dans ma lettre de la Liberté. Je me rendis à la Liberté et j'eus un entretien avec M. Caillaux. Je lui exposai ce que je venais d'être informé dans ma lettre de la Liberté. Je me rendis à la Liberté et j'eus un entretien avec M. Caillaux. Je lui exposai ce que je venais d'être informé dans ma lettre de la Liberté.

TIRAGES FINANCIERS

Table of financial results for various cities including Paris, Valenciennes, and Lille. Columns show winning numbers and prize amounts.

Le parti des radicaux-socialistes, en vertu de son mandat de confiance, a tenu son conseil d'administration le 4 mai 1912.

Le conseil a approuvé les comptes de l'exercice 1911-1912 et a décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Violent incendie à Lambertart

VINOT MILLE FRANCS DE DÉGÂTS

Hier après-midi, vers 4 heures, un violent incendie a éclaté au 12, rue de Lambertart, dans un atelier de réparation de bicyclettes.

Le feu a été éteint après un quart d'heure. Les dégâts sont évalués à mille francs. Les propriétaires, M. et Mme Lambertart, ont été blessés.

Le feu a été éteint après un quart d'heure. Les dégâts sont évalués à mille francs. Les propriétaires, M. et Mme Lambertart, ont été blessés.

Le feu a été éteint après un quart d'heure. Les dégâts sont évalués à mille francs. Les propriétaires, M. et Mme Lambertart, ont été blessés.

Le feu a été éteint après un quart d'heure. Les dégâts sont évalués à mille francs. Les propriétaires, M. et Mme Lambertart, ont été blessés.

Le feu a été éteint après un quart d'heure. Les dégâts sont évalués à mille francs. Les propriétaires, M. et Mme Lambertart, ont été blessés.

Le feu a été éteint après un quart d'heure. Les dégâts sont évalués à mille francs. Les propriétaires, M. et Mme Lambertart, ont été blessés.

Le feu a été éteint après un quart d'heure. Les dégâts sont évalués à mille francs. Les propriétaires, M. et Mme Lambertart, ont été blessés.

Le feu a été éteint après un quart d'heure. Les dégâts sont évalués à mille francs. Les propriétaires, M. et Mme Lambertart, ont été blessés.

Le feu a été éteint après un quart d'heure. Les dégâts sont évalués à mille francs. Les propriétaires, M. et Mme Lambertart, ont été blessés.

Le feu a été éteint après un quart d'heure. Les dégâts sont évalués à mille francs. Les propriétaires, M. et Mme Lambertart, ont été blessés.

Dernière Heure

(NOS DEPECHEES)

Le mystère de Landerneau

UNE NOUVELLE ACCUSATION CONTRE BOSSARD

Brest, 5 mai. Des nouvelles de la mise en liberté provisoire de Bossard, plusieurs ouvriers, travaillant avec l'ancien voleur de nuit à bord d'un canot, ont été interrogés.

Bossard a été interrogé par les magistrats brestois. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu de particulier et qu'il n'avait aucune connaissance de l'auteur du crime.

Bossard a été interrogé par les magistrats brestois. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu de particulier et qu'il n'avait aucune connaissance de l'auteur du crime.

Bossard a été interrogé par les magistrats brestois. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu de particulier et qu'il n'avait aucune connaissance de l'auteur du crime.

Bossard a été interrogé par les magistrats brestois. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu de particulier et qu'il n'avait aucune connaissance de l'auteur du crime.

Bossard a été interrogé par les magistrats brestois. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu de particulier et qu'il n'avait aucune connaissance de l'auteur du crime.

Bossard a été interrogé par les magistrats brestois. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu de particulier et qu'il n'avait aucune connaissance de l'auteur du crime.

Bossard a été interrogé par les magistrats brestois. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu de particulier et qu'il n'avait aucune connaissance de l'auteur du crime.

Bossard a été interrogé par les magistrats brestois. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu de particulier et qu'il n'avait aucune connaissance de l'auteur du crime.

Bossard a été interrogé par les magistrats brestois. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu de particulier et qu'il n'avait aucune connaissance de l'auteur du crime.

LA CRISE MEXICAINE

CONSUL AMERICAIN PRISONNIER

Vera-Cruz, 5 mai. M. John Silliman, consul américain à Vera-Cruz, a été enlevé par des soldats mexicains.

Le consul américain a été enlevé par des soldats mexicains. Les autorités américaines ont demandé sa libération.

Le consul américain a été enlevé par des soldats mexicains. Les autorités américaines ont demandé sa libération.

Le consul américain a été enlevé par des soldats mexicains. Les autorités américaines ont demandé sa libération.

Le consul américain a été enlevé par des soldats mexicains. Les autorités américaines ont demandé sa libération.

Le consul américain a été enlevé par des soldats mexicains. Les autorités américaines ont demandé sa libération.

Le consul américain a été enlevé par des soldats mexicains. Les autorités américaines ont demandé sa libération.

Le consul américain a été enlevé par des soldats mexicains. Les autorités américaines ont demandé sa libération.

Le consul américain a été enlevé par des soldats mexicains. Les autorités américaines ont demandé sa libération.

Le consul américain a été enlevé par des soldats mexicains. Les autorités américaines ont demandé sa libération.

Grave affaire d'espionnage A DUNKERQUE

DEUX ENGINES D'ARTILLERIE VOLES

Dans le monde militaire, on parlait depuis quelques jours, à mots couverts, d'une grave affaire d'espionnage. Pour ne pas enlever l'espérance ouverte on n'avait rien révélé au public.

Mais voici que jeudi après-midi, une compagnie du 110 faisait un exercice de tir en campagne dans les dunes de Lambart, sous le feu des Dunes et la batterie de Zuydcoote.

Un soldat heurté un engin d'artillerie à moitié enterré dans le sable. Il remarqua l'objet d'un modèle tout récent, et qui n'avait pas été enregistré.

Le soldat avertit son capitaine, qui le fit accompagner par un officier d'ordonnance. Ils trouvèrent l'engin d'artillerie à moitié enterré dans le sable.

Après avoir été examiné, l'engin fut détruit. Les autorités militaires ont commencé une enquête pour découvrir l'auteur du crime.

Les autorités militaires ont commencé une enquête pour découvrir l'auteur du crime. Elles ont interrogé les soldats de la batterie.

Les autorités militaires ont commencé une enquête pour découvrir l'auteur du crime. Elles ont interrogé les soldats de la batterie.

Les autorités militaires ont commencé une enquête pour découvrir l'auteur du crime. Elles ont interrogé les soldats de la batterie.

Les autorités militaires ont commencé une enquête pour découvrir l'auteur du crime. Elles ont interrogé les soldats de la batterie.

Mort du Directeur de l'Enseignement primaire

Paris, 5 mai.

On annonce la mort de M. Gasquet, directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, décédé ce matin à la suite d'une attaque cérébrale.

M. Gasquet était âgé de 62 ans. Il avait été directeur de l'Enseignement primaire depuis 1908. Il avait été ministre de l'Instruction publique.

M. Gasquet était âgé de 62 ans. Il avait été directeur de l'Enseignement primaire depuis 1908. Il avait été ministre de l'Instruction publique.

M. Gasquet était âgé de 62 ans. Il avait été directeur de l'Enseignement primaire depuis 1908. Il avait été ministre de l'Instruction publique.

M. Gasquet était âgé de 62 ans. Il avait été directeur de l'Enseignement primaire depuis 1908. Il avait été ministre de l'Instruction publique.

M. Gasquet était âgé de 62 ans. Il avait été directeur de l'Enseignement primaire depuis 1908. Il avait été ministre de l'Instruction publique.

M. Gasquet était âgé de 62 ans. Il avait été directeur de l'Enseignement primaire depuis 1908. Il avait été ministre de l'Instruction publique.

M. Gasquet était âgé de 62 ans. Il avait été directeur de l'Enseignement primaire depuis 1908. Il avait été ministre de l'Instruction publique.

M. Gasquet était âgé de 62 ans. Il avait été directeur de l'Enseignement primaire depuis 1908. Il avait été ministre de l'Instruction publique.

Le scrutin de ballottage

Un ordre du jour de la Ligue d'Union républicaine de Roubaix

La Ligue d'Union républicaine de Roubaix a tenu son conseil d'administration le 4 mai 1912. Elle a décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Le conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913 et de proposer à l'Assemblée nationale de voter le budget de 1912-1913.

Un drame à l'asile

Marseille, 5 mai.

Un drame sanglant s'est déroulé aujourd'hui à l'Asile d'aliénés de Montpellier. Un homme a été tué par un autre.

Le meurtrier a été arrêté. Les autorités judiciaires ont commencé une enquête pour découvrir les circonstances du crime.

Le meurtrier a été arrêté. Les autorités judiciaires ont commencé une enquête pour découvrir les circonstances du crime.

Le meurtrier a été arrêté. Les autorités judiciaires ont commencé une enquête pour découvrir les circonstances du crime.

Le meurtrier a été arrêté. Les autorités judiciaires ont commencé une enquête pour découvrir les circonstances du crime.

Le meurtrier a été arrêté. Les autorités judiciaires ont commencé une enquête pour découvrir les circonstances du crime.

Le meurtrier a été arrêté. Les autorités judiciaires ont commencé une enquête pour découvrir les circonstances du crime.

Assassinat de deux demi-mondaines A DAKAR

Bordeaux, 5 mai.

Le courrier de l'Afrique Occidentale apporte la nouvelle de l'assassinat à Dakar de deux demi-mondaines, Mmes Germaine Pesquet et Fanny Bachelou, par un brigadier d'artillerie.

Les deux jeunes femmes ont été assassinées par un brigadier d'artillerie. Les autorités françaises ont demandé sa libération.

Les deux jeunes femmes ont été assassinées par un brigadier d'artillerie. Les autorités françaises ont demandé sa libération.

Les deux jeunes femmes ont été assassinées par un brigadier d'artillerie. Les autorités françaises ont demandé sa libération.

Les deux jeunes femmes ont été assassinées par un brigadier d'artillerie. Les autorités françaises ont demandé sa libération.

Les deux jeunes femmes ont été assassinées par un brigadier d'artillerie. Les autorités françaises ont demandé sa libération.

Les deux jeunes femmes ont été assassinées par un brigadier d'artillerie. Les autorités françaises ont demandé sa libération.

Les deux jeunes femmes ont été assassinées par un brigadier d'artillerie. Les autorités françaises ont demandé sa libération.

Les deux jeunes femmes ont été assassinées par un brigadier d'artillerie. Les autorités françaises ont demandé sa libération.

Les deux jeunes femmes ont été assassinées par un brigadier d'artillerie. Les autorités françaises ont demandé sa libération.

Cocorico

Grand Roman Patriotique

DE B. FLORONI ET CH. VAYRE

Post commémorative par le commandement de la 1ère Armée, le 5 mai 1912. Le héros de la guerre, le soldat Cocorico, a été tué pour la France.

Je ne puis me résoudre à te laisser partir. Tu es mon âme, mon cœur, mon tout. Je ne puis te laisser partir sans que tu ne sois à jamais avec moi.

Triste est une ville insupportable, mais je préfère à un grand souvenir. Je préfère à un grand souvenir. Je préfère à un grand souvenir.

Le bras de sa fiancée et a dit qu'on le servait dans sa chambre. Et tu ne l'as plus revu. Non, mais il y a une chose qui me chiffonne, Miltch.

On annonce que l'organe parlemenaire la Gazette du Rhin lance un procès à Zislin, l'artilleur alsacien parce que celui-ci, dans sa revue, a représenté le propriétaire du journal sous la figure caricalesque de l'empereur allemand. Le même procès a été intenté par le Journal d'Alsace-Lorraine pour deux articles parus les 17 mars et 5 avril.